

**PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT**

Société Anonyme

Au capital de 1 106 022 euros

Siège social : 54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

19 avenue de la Forêt de Haye

483 047 866 RCS NANCY

.\_\*.\_\*\_

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 28 JUIN 2024**

.\_\*.\_\*\_

**ORDRE DU JOUR**

.\_\*.\_\*\_

***Décisions et documents relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :***

- Rapport de gestion
- Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire
- Rapport spécial du Conseil d'administration visé à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce
- Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Affectation et répartition du résultat
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Quitus aux administrateurs et décharge au Commissaire aux Comptes
- Rémunérations versées aux administrateurs
- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce
- Nomination de la société FINANCIERE HOCHÉ BAINS LES BAINS en qualité de nouvel administrateur, en remplacement d'un administrateur décédé.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités consécutives

***Décisions et documents relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire :***

- Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire
- Rapports spéciaux du Commissaire aux comptes
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires, conformément à l'article L 225-138 du Code de Commerce
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration en vue de procéder à des réductions de capital par annulation d'actions

- Modification de la durée et du prix d'exercice des bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) émis par les Conseils d'administration du 11 avril 2014 et du 6 mai 2014 (CODE ISIN FR0011844067)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités consécutives